

## MÉMOIRE

Déposé par le

**COMITÉ d'ACTIONs pour les ANIMAUX  
CO-ACTIONS/A.H.I.M.S.A  
MAI 2003**

Adressé à

Madame Anne-Marie Gaulin, coordonnatrice  
Secrétariat de la Commission sur le Développement  
Durable de la Production Porcine au Québec  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6  
[secretariat-prod-porcine@bape.gouv.qc.ca](mailto:secretariat-prod-porcine@bape.gouv.qc.ca)

Pour le

Bureau d'Audience Publique sur l'Environnement

## **TABLE DES MATIERES**

<b>1- PRÉSENTATION DU COMITÉ D' ACTIONS A.H.I.M.S.A .....</b>	<b>3</b>
<b>1.1 PHILOSOPHIE .....</b>	<b>4</b>
<b>2- EXPOSÉ SUR L'INTELLIGENCE DES COCHONS</b>	
<b>LES COCHONS, « CERVEAUX DE LA FERME » .....</b>	<b>6</b>
<b>3- COCHONS MARTYRS .....</b>	<b>10</b>
<b>3.1 VOYAGE À L'ENCAN OU À L'ABATTOIR .....</b>	<b>13</b>
<b>4- MANIPULATION PAR LA PUBLICITÉ .....</b>	<b>14</b>
<b>5- POLLUTION PAR L'ÉLEVAGE PORCIN .....</b>	<b>15</b>
<b>6- NOS CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>19</b>

## **ANNEXES**

- I. SOURCES ET RÉFÉRENCES
- II. TABLEAUX
- III. PHOTOS
- IV. ARTICLES DE RÉFÉRENCES

## **1- PRÉSENTATION DU COMITÉ D' ACTIONS A.H.I.M.S.A**

Le Comité d'Actions pour les Animaux, affilié à l'association québécoise A.H.I.M.S.A, a pour mandat de poser des gestes favorisant le changement des attitudes et des pratiques à l'égard des animaux.

La démarche du Comité porte principalement sur l'information et la sensibilisation auprès du public sur les conséquences de nos habitudes de consommation, alimentaires, vestimentaires et autres, sur un plan éthique et environnemental. Les actions privilégiées par le Comité pour induire des changements allant dans le sens du respect de toute vie animale visent à conscientiser et guider les individus vers des choix éclairés.

Les ressources employées sont les suivantes:

- Diffusion d'une lettre d'information
- Site Internet avec forum
- Participations à des événements publics, congrès, salons, foires, tenues de kiosques ou de tables d'information, démonstrations pacifiques, présentations dans des collèges ou universités, distribution de dépliants, etc.

## 1.1 PHILOSOPHIE

Les personnes à l'œuvre dans le Comité partagent des vues philosophiques analogues. Elles estiment que les animaux ont une vie qui leur appartient en propre, et donc, qu'ils n'existent pas pour servir les intérêts humains – il reviendrait plutôt aux êtres humains, conscients de la fragilité et de la valeur de la vie, de démontrer de la compassion envers les animaux, êtres sensibles, et de se soucier de leur bien-être.

Un premier pas dans cette voie consiste à prendre en considération les intérêts des animaux -au lieu de les nier systématiquement au profit des nôtres. Il devient impératif de cesser de concevoir les animaux comme des objets ou de simples instruments à notre disposition. Les animaux, tout comme nous, possèdent une existence à laquelle ils tiennent; ils ressentent eux aussi une multitude de sensations et d'émotions. Les animaux ont le désir, et devraient avoir le droit, de vivre leur propre vie dans des conditions convenables pour se développer sainement. Ils ont des besoins spécifiques et une dignité que les humains ne doivent pas continuer à nier et à bafouer. Afin que ces besoins et cette dignité soient respectés, afin que les souffrances et les sévices importants que subissent les animaux leur soient épargnés, les animaux doivent être protégés par des lois d'une réelle valeur éthique. Beaucoup ont malheureusement tendance à invoquer la «loi du plus fort», déguisée en considérations idéologiques de toutes sortes, pour justifier des activités génératrices de souffrances et de destruction aucunement nécessaires à leur propre préservation. Seul le respect de la vie en général, et notamment à l'égard des individus sensibles que sont les animaux, doit guider nos décisions, individuelles autant que collectives.

Pourquoi continuer à faire souffrir et tuer sans nécessité, sans légitimité morale, des êtres sensibles qui veulent vivre et jouir de leur vie? Essayons de nous mettre un instant dans leur peau, peut-être cela suffira-t-il à ouvrir nos yeux et nos

coeurs? Peut-être parviendrons-nous ainsi à comprendre que la fraternité à laquelle beaucoup d'êtres humains aspirent doit s'élargir à la vie dans sa totalité?

## 2. EXPOSÉ SUR L' INTELLIGENCE DES COCHONS

### LES COCHONS... « CERVEAUX DE LA FERME »

Après les primates, les cochons sont les animaux les plus intelligents. Propres de nature, ce sont des animaux sensibles et sociables, qui forment des liens très étroits avec leurs congénères. Ils aiment explorer leur environnement et recevoir de l'attention. Très créatifs, enjoués et curieux, ils exploitent rapidement une opportunité et ils utilisent toute une panoplie de sons variés et développés pour communiquer et se faire comprendre. Chaque cochon possède sa personnalité bien à lui. Ce sont des animaux qui apprennent très rapidement et qui peuvent se souvenir d'une « leçon » pendant plus de trois années – si on leur laisse atteindre cet âge.

On croit à tort que le degré d'intelligence chez les animaux dits « inférieurs », se limite à leurs besoins primaires et que le fonctionnement de leur système nerveux central ne semble pas dépasser le stade de l'instinct. Pourtant, les animaux ne font pas partie d'une classe unique, ils sont caractérisés par les mêmes paramètres du « vivant ». C'est dans cette optique que nous proposons d'examiner en quoi les connaissances éthologiques actuelles interrogent et renouvellent les représentations que nous nous donnions autrefois des animaux.

Pour marquer le renouveau d'intérêt pour des problèmes comme ceux de la souffrance ou de la conscience animale, ce dernier thème ayant longtemps été exclu de l'approche scientifique du comportement animal, **des chercheurs faisant partie de centres spécialisés des plus avancés** dans le domaine de la recherche sur le comportement animal, le professeur Stanley Curtis de l'Université de l'État de Pennsylvanie ainsi que le docteur Julie Morrow-Tesch, **ont évalué les capacités cognitives des cochons en leur faisant passer des tests adaptés, normalement utilisés pour déterminer le quotient intellectuel des enfants**. Ils ont appris à ces animaux comment jouer

**avec des ordinateurs et comment s'en servir pour améliorer leurs conditions de vie** à l'intérieur de leur enclos : fréquence de leur nourriture, chaleur, confort, etc. Ces chercheurs ont étudié les perceptions que les cochons élaborent à partir de stimuli, formes et objets de leur environnement, leurs modes d'interactions et de communications, leurs affinités et leurs modalités d'investissements, ainsi que les images qu'ils élaborent de leurs congénères et d'eux-mêmes. Ils ont aussi étudié chez ces animaux, leurs signes de communication, de créativité et d'anticipation. Ces chercheurs, ainsi que d'autres chercheurs qui se sont aussi intéressés à l'intelligence des cochons, comme les docteurs Mike Mendl, Suzanne Heldet et leurs collègues du centre de recherche de l'Université Bristol en Angleterre, **sont tous d'accord pour conclure que le comportement des cochons, dans bien des rapports, est similaire à celui des êtres humains ou à celui d'autres primates, et que ce sont des animaux intelligents, qui apprennent très rapidement et qui démontrent une habileté à résoudre des problèmes, et ce, beaucoup plus facilement que les plus « intelligents » des singes.** Les résultats de ces recherches scientifiques sont assez troublants au niveau de l'éthique et **il est indéniable que de tels résultats doivent tenir une place fondamentale dans le débat sur la façon dont nous devons traiter ces animaux.**

Il est clair que les représentations que certains se faisaient de ceux qu'ils qualifiaient, il n'y a pas si longtemps, d'hystériques et de fous, et dont les expressions n'étaient considérées que comme des vociférations, ou des gesticulations désordonnées ont été scientifiquement réfutées tant par les connaissances biologiques que par les connaissances ethnologiques, psychanalytiques et linguistiques. La psychiatrie et la psychologie du jeune enfant se sont confrontées au même problème: **il n'y a pas si longtemps encore, l'on croyait que les nouveau-nés ne ressentait pas la douleur, et on pratiquait sur eux des chirurgies, sans aucune anesthésie.** <sup>(1)</sup> « C'est probablement à partir du début du XX ième siècle que s'est développée en médecine la conviction que le nouveau-né ne pouvait

ressentir la douleur, en raison de son immaturité neurologique. Considéré comme doué d'une vie purement végétative, et dénué de conscience, le bébé ne pouvait accéder à un vécu aussi élaboré que la douleur. Certes, il n'avait échappé à personne que les bébés pleurent quand on les pique pour un prélèvement de sang, ou quand on nettoie leurs fesses irritées, mais ces comportements étaient interprétés comme des réflexes. Des comportements qui auraient pu faire croire à la douleur, si on était ignorant... » « Curieusement, il a été déduit du fait que la douleur soit un phénomène complexe à large participation cognitive et émotionnelle, qu'elle ne pouvait concerner le jeune enfant ! Un raisonnement à peu près identique, quoique centré sur la problématique de l'âme, avait fait conclure, au XVII<sup>ième</sup> siècle, à l'impossibilité pour les animaux de ressentir la douleur. »

Ce n'est pas simple de comprendre comment les autres êtres structurent le monde surtout lorsque nous ne voyons que ce que nous voulons voir et que nous pensons alors que ce que nous voyons est la réalité. Il faut donc au moins se donner la peine d'essayer de comprendre des modes de pensée et de communication différents pour juger de façon plus appropriée.

La condition animale, c'est l'Animal dans son intégralité, et pas seulement quelque élément particulier, comme, par exemple, un comportement instinctif. La condition animale s'exprime à travers tout ce que fait un animal.

Même si l'animal n'est pas considéré comme un être humain, **l'animal est un être vivant, doué lui aussi de la capacité de ressentir une foule d'émotions comme la peur, le stress, l'ennui, l'inconfort, la souffrance, etc..., et conséquemment, on devrait se questionner à savoir si, moralement et, considérant toutes nos connaissances actuelles, considérant tout ce que nous savons du point de vue scientifique - biologique, ethnologique, psychanalytique et linguistique, le seul modèle concevable du cochon peut encore demeurer celui de le réduire à une fonction de matériau et de matériel d'usine de**



**production, à une fonction de « machine », en l'occurrence une machine à viande, de surcroît méprisée de son vivant !**

## COCHONS MARTYRS

Les cochons du Québec sont élevés dans des conditions barbares et inacceptables, et l'univers concentrationnaire dans lequel ils sont forcés de vivre entraîne inévitablement chez ces derniers des troubles du comportement: mouvements stéréotypés, manifestations d'agressivité, crises de panique... Lorsqu'il s'agit de poser un diagnostic de trouble psychiatrique chez l'homme, la communication verbale joue un rôle important pour identifier les symptômes dont souffre le sujet. Chez l'animal, la même démarche diagnostique ne peut se baser que sur l'observation de son comportement –avec, pour des non-spécialistes ou des non avertis, les risques d'erreurs inhérents à l'interprétation.

L'élevage du cochon, qu'il soit intensif ou « bio » impose des contraintes très néfastes au bien-être de l'animal. Dans les conditions actuelles d'élevage intensif et dans la très grande majorité des cas, les femelles n'ont pas la possibilité de confectionner un nid avant de mettre bas. Environ une semaine avant qu'elles ne donnent naissance à leurs petits, elles sont placées dans des cases individuelles, munies d'un système de blocage qui limite tous leurs mouvements. Elles ne peuvent ni se lever, ni se retourner et sont contraintes à déféquer, uriner, allongées sur leur flanc, à même un plancher en lattes de bois ou de métal, sans air frais, ni le moindre brin de paille et à nourrir leurs petits à travers des barreaux. (Voir ANNEXE III - Photos) Les femelles sont inséminées artificiellement et à répétition pour produire un maximum de porcelets et les allaitements sont écourtés pour de nouvelles inséminations. Au moment de mettre bas, on injecte aux femelles de l'ocytocine pour accélérer les contractions. Au bout de trois ans environ, épuisées, elles sont envoyées à l'abattoir. L'éleveur décide de la séparation soudaine entre la mère et ses petits. (2) « Le sevrage représente pour le porcelet, une situation de stress majeur, puisqu'en plus du changement de «logement» et d'alimentation qu'il implique, il correspond à la privation de la mère et à un changement de groupe social. » Pour la mère, la séparation d'avec ses petits entraîne une phase de désespoir, puis de résignation,

et finalement, un facteur de risque de dépression. A souligner que, contrairement au Québec, une nouvelle directive européenne, applicable cette année (2003), révisé les normes minimales relatives à la protection des cochons, notamment l'âge minimal à partir duquel les porcelets peuvent être sevrés. Au cours de ces 40 dernières années, la réduction de la durée de lactation de 10-12 semaines à 3-4 semaines et parfois moins, a été essentiellement motivée par l'accroissement de la productivité numérique des truies.

Quelques jours

après leur naissance, les porcelets sont mutilés: rognage de leurs dents, coupe de leur queue, castration, etc. Ces interventions sont pratiquées sans aucune anesthésie et la plupart du temps par l'éleveur lui-même. Les cochons à l'engraissement vivent dans des stalles alignées sur des dizaines de mètres, dans des bâtiments fermés, lugubres, sans air frais, sans lumière du jour, sur un sol dur ou sur caillebotis, et sans paille. (Voir ANNEXE III - Photos) Leur pitance consiste en une moulée de céréales, de soja génétiquement modifié, de vitamines, d'antibiotiques et, dans la moitié des élevages, de farines carnées. Pour ces millions d'animaux, le simple fait de vivre, depuis la naissance jusqu'à leur mort, est un supplice quotidien constant. Quiconque garderait un chien dans ces conditions serait bien mal vu, mais, parce que l'intérêt que nous avons dans l'exploitation des cochons est supérieur à celui que nous avons dans l'exploitation des chiens, **nous nous opposons à la cruauté envers les chiens tout en mangeant le produit de la cruauté envers les cochons.** Ces animaux sont traités comme de la marchandise dont le seul critère est l'exploitation économique. Faut-il s'étonner, quand on sait qu'au Québec, au regard de la Loi, l'animal n'est rien d'autre qu'un objet ?

Il y a encore tellement d'autres situations déplorables dans lesquelles les animaux sont des victimes, comme ce fût le cas lors du verglas de l'hiver 1998 –absence de génératrices, ainsi que l'été dernier lors de la période de canicule qui a emporté des milliers d'animaux alors que dans ce cas un peu d'eau, d'aération, ou d'air extérieur, aurait suffi à leur sauver la vie. Plusieurs cas de décès multiples d'animaux surviennent aussi suite à l'agitation de lisier dans des espaces contigus

aux bâtiments d'élevage. (5)

Hormis ces situations, au Québec, bon an mal an, ce sont près de 150 bâtiments de ferme qui sont détruits par le feu. Plusieurs de ces bâtiments abritent des cochons, des vaches, des poules qui périssent dans les flammes, prisonniers entre les barreaux ou les grilles de leurs cages. ( voir Annexe IV )

Diverses causes sont à l'origine de ces incendies mais il existe des moyens d'en réduire les conséquences et qui consisteraient à équiper ces bâtiments de portes de secours, de détecteurs d'incendie, de gicleurs. Ces mesures devraient être obligatoires.

### 3.1 VOYAGE À L'ENCAN OU À L'ABATTOIR

Lorsque les cochons ont atteint leur poids « optimal », ils sont sortis sans ménagement de leur enclos et embarqués dans des camions qui les mènent à l'encan ou à l'abattoir. Les lieux d'abattage se trouvent parfois à plusieurs heures, voire plusieurs jours de route. Des camions bondés à pleine capacité d'animaux paniqués sillonnent routes et autoroutes à tout instant et en tous sens. Le transport des animaux, qui se devrait en principe d'être bien réglementé ne l'est pas et bien souvent les besoins les plus fondamentaux des animaux, tels que l'abreuvement, la nourriture, le repos, ne sont pas assurés. Un nombre considérable d'animaux arrivent à destination, blessés, estropiés, stressés, en état de choc, malades, ou morts. Le débarquement des animaux vivants ou malades qui arrivent à destination, se fait de façon sauvage et l'aiguillon électrique est couramment utilisé et sans aucune raison. Avec preuves irréfutables à l'appui, les associations internationales Animals' Angels et Protection Mondiale des Animaux de Ferme (PMAF), ont montré au grand jour, l'an dernier, les innombrables, inacceptables et intolérables sévices dont sont victimes les animaux dans les encans québécois : cochons malades et incapables de marcher qui reçoivent de violents coups de pied et qui sont tirés par les oreilles; porcelets battus, suspendus par les pattes et jetés violemment au sol, etc., etc., etc. ...

Lors du transport et à l'abattoir, « biologiques » ou « industrialisés », les cochons reçoivent le même traitement. Ils sont immobilisés puis étourdis juste suffisamment pour que leur cœur continue de battre et que leur sang s'écoule après l'égorgeage. Les animaux sont saignés vivants et meurent de la perte de leur sang. Il arrive fréquemment que les cochons soient encore conscients lorsqu'ils se retrouvent suspendus par les pattes à la chaîne d'abattage, ou encore dans la cuve d'ébouillantage.

#### 4 . MANIPULATION PAR LA PUBLICITÉ

La publicité évite soigneusement toute allusion aux abus dont sont victimes les cochons, à leur souffrance, à leur mise à mort. La plupart du temps, l'animal est absent du décor. Soit, on le représente comme une pièce difforme emballée dans le cellophane soit, il est représenté, libre de ses mouvements et vivant heureux en plein air. Ou, on le représente sous forme d'un dessin animé, souriant et exprimant sa joie au sacrifice consenti.

Les slogans sont trompeurs et invitent l'acheteur à s'identifier à une image valorisante du consommateur de viande : gastronomie, diététique, terroir, luxe, tradition et même érotisme... : « Le cochon, c'est de l'Amour pour la famille », « Le Porc, j'adore », « Le Cochon à son Meilleur », etc.

« Cruelles friandises », disait Plutarque ! Et, malgré le fait qu'on connaisse aujourd'hui les dangers de l'alimentation carnée, on continue curieusement à l'encenser de mérites alors que l'on devrait apposer sur chaque emballage de côtelettes, sur chaque emballage de saucisses, sur chaque emballage de jambon, de creton, de tête « fromagée » une mention analogue à celle qui figure sur les paquets de cigarettes. Les charcuteries contiennent des nitrites, substances reconnues cancérigènes et la consommation de viande de cochon multiplie les risques de cancer du sein. <sup>(3)</sup> **45% des décès au Québec** résultent d'une consommation excessive de gras saturés et de cholestérol d'origine animale.

## 5 . POLLUTION PAR L'ÉLEVAGE PORCIN

Au Québec, sept millions de cochons sont dépecés chaque année en 480 000 tonnes de viande, dont la moitié est exportée aux marchés étrangers. Ces animaux produisent chez-nous au Québec, tout près de sept millions de tonnes d'excréments qui constituent un véritable fléau environnemental. Les charges d'azote, de phosphore et de carbone contribuent à la prolifération des plantes marines et des phytoplanctons qui consomment une part importante de l'oxygène marin.

Les déjections de cochons s'infiltrent dans les sols, polluent les nappes phréatiques et les cours d'eau et amènent des micro-organismes, responsables de diverses intoxications chez l'être humain dont certaines mortelles.

Le procès de la tragédie de Walkerton a révélé que les bactéries E. coli responsables de la mort de résidents provenaient de fumier rejeté par les élevages qui avaient contaminé l'eau souterraine.

D'ici 2050, sept milliards d'êtres humains dans une soixantaine de pays pourraient être confrontés à une très grave pénurie d'eau. Dans son « Rapport sur la mise en valeur des ressources en eau », l'Unesco met en garde contre le risque de voir des conflits naître de la quête désespérée de l'eau dans certaines zones en voie de désertification.

Les gaz méthanes des animaux, gaz répandus dans l'atmosphère, contribuent à l'effet de serre dans une proportion de 33%. Le lisier dégage de l'ammoniac gazeux, principal responsable des pluies acides.

Gérard Mégie, président du Conseil national de la recherche scientifique et spécialiste des « équilibres physiques et chimiques de l'atmosphère terrestre » explique que « si on laisse se prolonger la courbe actuelle de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, on arrivera vers l'année 2050 - c'est-à-dire demain - à un taux de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère trois à quatre fois supérieur à ce qu'il était avant l'ère industrielle. Ce qui signifie une augmentation moyenne de la

température mondiale de plus de 6 degrés, avec des bouleversements climatiques ingérables pour l'humanité. »

Le lisier contient également des micropolluants de cuivre et de zinc. La mise en place de traitements d'épuration peut même avoir pour effet d'augmenter indirectement les risques pour l'environnement car les polluants comme le cuivre ou le zinc ne s'éliminent pas; des études révèlent qu'ils s'accumulent dans les sols au fur et à mesure des épandages. Si, à la suite d'un traitement, un lisier a perdu 90% de son azote, il pourra être épandu sur une surface dix fois moindre, entraînant un apport dix fois supérieur en polluants résistants au traitement. Ainsi, la teneur en cuivre et en zinc de certains sols s'approche lentement des seuils de phytotoxicité, ce qui signifie, à moyen terme une stérilisation des terres. D'après une étude menée sur 190 parcelles du Finistère, les sols atteindront le seuil de phytotoxicité dans environ un siècle si l'on continue à répandre du lisier au rythme actuel. (4)

Témoignant devant la commission parlementaire de Québec sur le Protocole de Kyoto, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique a estimé qu'en moyenne, 1500 Québécois meurent chaque année d'une maladie causée par la pollution atmosphérique.

Egalement, des cas sévères d'intoxications par voie respiratoire au H<sub>2</sub>S, et même des cas mortels, surviennent parfois chez certains travailleurs s'affairant autour de préfosse à lisier. Des cas de décès multiples d'animaux se produisent aussi suite à l'agitation de lisier dans des espaces contigus aux bâtiments d'élevage. (5)

Pour prévenir ou soigner les maladies et le stress et afin d'augmenter le rendement en viande, on administre des antibiotiques aux cochons. Cette pratique contribue chez les consommateurs de cette viande contaminée, à une surconsommation d'antibiotiques qui peut les rendre résistants à ceux-ci.

Les truies sont traitées aux hormones et aux stéroïdes pour augmenter les portées et stabiliser leurs cycles de fécondité. Certains scientifiques pointent du doigt, non seulement des pesticides, herbicides, fongicides, fertilisants, couramment




utilisés en agriculture, mais également des hormones d'origine animale - provenant des déchets agricoles qui se déversent dans les rivières- les soupçonnant de féminiser des mâles, viriliser des femelles et réduire la fécondité de diverses espèces de poissons, mollusques, grenouilles, etc. Ces produits nuiraient aussi à leur développement, à leur immunité, et leur infligeraient des tumeurs. On les soupçonne également d'avoir des effets sur la santé des consommateurs, comme la raréfaction des spermatozoïdes ou la multiplication des cancers du testicule, du sein et de la prostate.

Enfin, l'élevage industriel affame le Sud et engraisse le Nord. Une partie croissante de la production céréalière mondiale sert à nourrir le bétail. La plupart des pays pauvres sont forcés d'exporter leurs récoltes pour engraisser les animaux des pays occidentaux. Les animaux consomment beaucoup plus de céréales que les humains et dans de nombreuses régions du monde, la production de viande nécessite l'utilisation de beaucoup plus d'eau que pour la production de la même quantité de céréales ou de légumes. Les désastres écologiques de l'élevage industriel dans le monde sont également une réalité: au Brésil par exemple, des forêts entières sont déboisées pour y faire l'élevage d'animaux, dont la viande est exportée dans les pays riches. Des tribus sont expulsées de leur terre ancestrale, des espèces animales et végétales disparaissent à jamais et les sols, érodés et défoliés deviennent inutilisables pour l'agriculture.

Refuser l'élevage industriel et la consommation de viande, c'est refuser de participer à la pauvreté des pays du tiers monde, c'est se solidariser avec le Sud et ses enfants affamés.

Devant l'immensité des destructions et des dégâts commis par l'industrie de la viande, qui mettent en péril la propre survie de l'espèce humaine et qui ne sont justifiés que par des intérêts productivistes, il est impératif que nous nous remettions en question.

 Cependant, l'élevage bio, au niveau environnemental, ne représente une solution valable que pour un très court terme. C'est un sparadrap qui va finir par

se décoller bien vite. L'élevage bio ne peut être qu'une solution transitoire vers une agriculture végétale.

- 🌍 Au niveau de la santé, on peut le comparer à une cigarette « légère ».
- 🌍 Au niveau de l'éthique, on ne peut pas non plus critiquer d'une part le manque d'humanité de l'élevage en cage pour d'autre part repousser et faire soudainement abstraction de l'être sensible et intelligent quand on va le conduire à la mort pour ne plus en faire qu'une chose, qu'un morceau de viande biologique savoureux.

Il arrive un moment dans l'évolution d'une civilisation où l'homme doit accepter de réviser certains de ses comportements. C'est ainsi qu'une société évolue et progresse.

Il est temps pour cette société de s'arrêter et de faire une analyse sérieuse de ses habitudes alimentaires et d'aboutir à une prise de conscience qui lui permettra d'évoluer vers une alimentation à la fois plus respectueuse de l'environnement, plus éthique et plus saine.

## 6. NOS CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les consommateurs sont de plus en plus soucieux de leur santé, de leur environnement et du sort réservé aux animaux. Au Québec et au Canada, la tendance est au végétarisme ou à la réduction de la consommation de viande et cette pratique n'est plus uniquement l'habitude d'une petite proportion de consommateurs. Aujourd'hui, de plus en plus d'adolescents, préoccupés par la souffrance des animaux, s'orientent vers le végétarisme.

Nous sommes convaincus que pour répondre à une demande toujours croissante de produits végétaux et pour lesquels il existe de réels débouchés, de nouvelles cultures biologiques devraient être exploitées, comme par exemple, celles de la culture du lin, du chanvre, du triticale, du lupin, du sorgho, du mil, des noix, des fruits, des légumes, etc. Au Canada, en 1998, la consommation de brocoli a augmenté de 150 %. En 2000, le Canada a produit plus de 9000 tonnes de lentilles, se hissant au 1er rang des pays producteurs devant l'Inde.

Les légumineuses et céréales coûtent beaucoup moins cher à produire que l'élevage. La production commerciale de pois chiche au Canada qui a commencé en 1995, avec 1 000 tonnes environ, a rapidement pris de l'ampleur les années suivantes et en 2001, la production atteignait 465 000 tonnes.

La valeur accrue des légumineuses et leurs plus faibles coûts de fertilisation en font une culture attrayante pour les agriculteurs et agricultrices. Plus de 100 pays importent les légumineuses du Canada. L'Asie du Sud, où une grande partie de la population est végétarienne, consomme davantage de ces légumineuses que toute autre région dans le monde. (Voir Tableaux des exportations des lentilles et pois chiches)

Pour les générations à venir, pour la survie de cette planète, pour la survie même de notre espèce, il est de notre devoir de respecter l'environnement. Nous avons la responsabilité de protéger le futur de cette planète qui existe depuis des milliards d'années. Nous n'avons pas le droit de nous laver les mains de ce qu'il en adviendra dans 50 ou dans 60 ans si nous ne révisons pas dès maintenant et

en profondeur notre comportement destructeur. Mis à part un infime pourcentage de personnes qui n'ont d'autre choix que de chasser pour survivre, il n'existe aujourd'hui aucune nécessité de consommer de la chair animale, d'autant qu'il a été depuis longtemps, scientifiquement prouvé que nous pouvons satisfaire tous nos besoins essentiels et nutritionnels par une alimentation végétarienne équilibrée. La seule vraie nécessité qui existe pour nous aujourd'hui est que nous cessions de polluer notre environnement, que nous devenions solidaires avec les pays pauvres, et que nous apprenions à respecter les animaux et la nature.

## ANNEXES

## ANNEXE I

### SOURCES

- Agriculture Canada  
[http://www.agr.gc.ca/misb/spcrops/lentils\\_stats\\_f.phtml](http://www.agr.gc.ca/misb/spcrops/lentils_stats_f.phtml) Biofutur  
197. Février 2000 – (Revue)  
[http://www.msp.gouv.qc.ca/incendie/publicat/hors\\_feu\\_3/p7.pdf](http://www.msp.gouv.qc.ca/incendie/publicat/hors_feu_3/p7.pdf)
- Farm Animal Welfare Council  
<http://www.fawc.org.uk> Focus on farming  
<http://aginfo.psu.edu/psa/fw97/eye.html>
- Institut National de la Nutrition  
[http://www.nin.ca/public\\_html/Fr/home.html](http://www.nin.ca/public_html/Fr/home.html) La douleur  
physique chez le jeune enfant (Dr A. Gauvain-Piquard)  
[http://www.fmcpsy.org/Nouveau\\_dossier/cidef98.pdf](http://www.fmcpsy.org/Nouveau_dossier/cidef98.pdf)
- La Presse - (Journal) Ministère de la  
Sécurité Publique (Gouvernement du Québec),  
Chiffres à l'Appui [http://www.msp.gouv.qc.ca/incendie/publicat/hors\\_feu\\_3/p7.pdf](http://www.msp.gouv.qc.ca/incendie/publicat/hors_feu_3/p7.pdf)
- Protection Mondiale des Animaux de Ferme  
<http://www.pmaf.org/sommaire.html> Radio-Canada  
<http://radio-canada.ca/actualite/semaineverte/011125/lentilles.html> Safe  
<http://www.safe.org.nz/profile/index.php>
- Si les lions pouvaient parler -Essais sur la condition animale The  
Biotechnology and Biological Sciences Research Council (BBSRC)  
<http://www.bbsrc.ac.uk> U.S. Department  
of Agriculture  
<http://www.nal.usda.gov/awic> 2002, INRA Prod.  
Anim., 15, 185-198.-La relation mère-jeune chez les porcins : de la naissance au sevrage  
<http://www.inra.fr/productions-animales/index.htm>

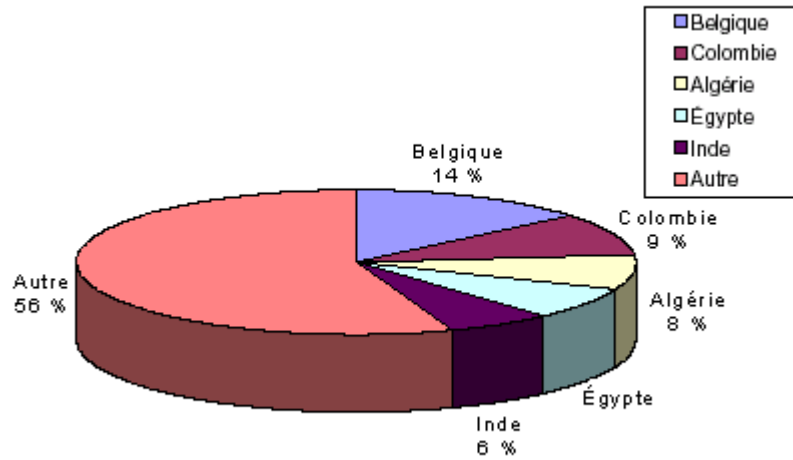
### RÉFÉRENCES

- (1) Histoire de la douleur, La Découverte, Paris, 1993 . – La douleur physique chez le  
jeune enfant – Dr A. Gauvain-Piquard (2) 2002, INRA  
Prod. Anim., 15, 185-198.-La relation mère-jeune chez les porcins : de la naissance au  
sevrage (3) British Journal of Cancer.  
International Journal of Cancer (4) M. Coppent *et al.*(1993) *Agronomie*  
13 (2) 77-83 (5) BISE – Bulletin d'information en santé  
environnementale [http://www.inspq.qc.ca/cse/bise/1998/bise\\_9\\_5.htm](http://www.inspq.qc.ca/cse/bise/1998/bise_9_5.htm) - 74k

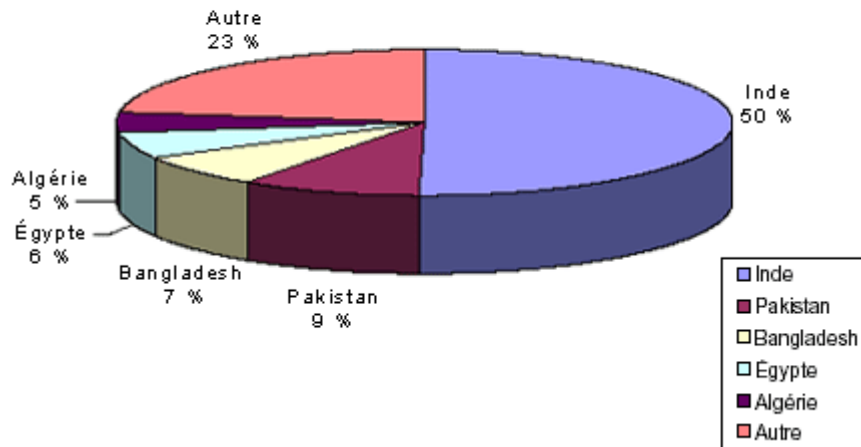
ANNEXE II

TABLEAUX

Exportations canadiennes de lentilles en 2001



Exportations canadiennes de pois chiche en 2001



Agriculture Canada [http://www.agr.gc.ca/misb/spcrops/lentils\\_stats\\_f.phtml](http://www.agr.gc.ca/misb/spcrops/lentils_stats_f.phtml)

ANNEXE III

PHOTOS



Intérieur d' une porcherie du Québec – Radio-

Canada



Bacon, le film, Hugo Latulippe - Office National du Film



Femelles en gestation confinées en cage, sans espace pour remuer et femelles allaitant leurs petits - Farm Sanctuary



Photo Radio-Canada

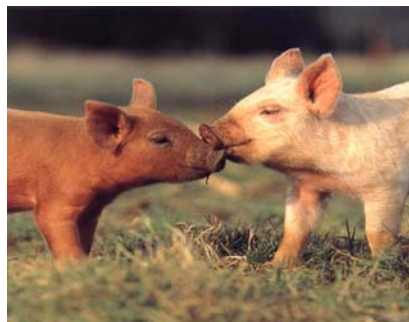


Photo IndyVeg

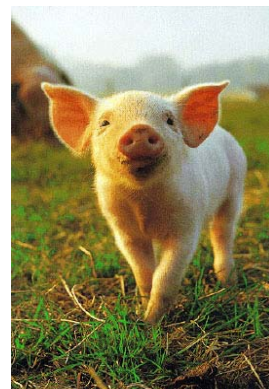


Photo Animal Rights

*« Pour un petit morceau de viande nous volons une âme de*



*lumière et l' espace de temps dans lequel elle est née et  
pour lequel elle se réjouissait. » Plutarque*

## ANNEXE IV

### ARTICLES DE RÉFÉRENCES

#### INCENDIES

##### Une porcherie de Béthanie (Québec) rasée par les flammes

6 FÉVRIER 2003

Une porcherie a été complètement rasée par les flammes aux petites heures du matin jeudi, sur le chemin de la Grande Ligne à Béthanie, près de Roxton Falls; 1500 bêtes ont péri.

À l'arrivée des pompiers vers 5h45, il était déjà trop tard. Les trois quarts des bâtiments étaient en flammes.

Les pertes s'élèvent à au moins 800 000\$, un coup dur pour le propriétaire qui venait d'investir 25 000\$ en équipements.

---

##### UN MILLIER DE TRUIES ET PORCELETS BRULÉS VIFS AU QUÉBEC

Un incendie met 10 personnes à pied

mardi 7 JANVIER 2003  
Radio-Canada

Une porcherie de Saint-Cléophas-de-Brandon, dans la région de Lanaudière, a été complètement détruite par le feu, mardi matin.

Les flammes se sont vite propagées dans l'édifice qui abritait plus d'un millier de truies et de porcelets.

Seules quelques bêtes ont été sauvées.

Les pertes sont évaluées à au moins deux millions de dollars et une dizaine de personnes ont perdu leur emploi.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'incendie.

---

## Plus d'un millier de porcs ont péri dans l'incendie d'une porcherie mardi 16 juillet 2002

Jean-François Gagnon  
La Tribune  
Barnston Ouest

Une vingtaine de pompiers ont lutté contre les flammes qui ont rasé une porcherie de Barnston-Ouest, hier en milieu de journée. Plus d'un millier de porcs ont péri dans l'incendie.

Plus d'un millier de porcs ont péri dans l'incendie d'une porcherie, située sur le chemin Madore à Barnston-Ouest, près de Coaticook, hier en milieu de journée.

Le bâtiment dans lequel se trouvaient les animaux est une perte totale. Au nombre des bêtes qui ont péri dans les flammes, on retrouve près de 125 truies, de nombreux porcelets ainsi que des porcs d'engraissement.

"J'évalue toutes mes pertes de la journée à entre 500 000 \$ et 600 000 \$", confiait le propriétaire de la porcherie, Serge Madore, dévasté par l'ampleur du sinistre. Le bâtiment détruit était relativement vieux, mais M. Madore affirme qu'il avait été modernisé.

Environ 20 pompiers d'Ayer's Cliff et de Coaticook ont combattu le brasier. Les premiers sur les lieux ont été les sapeurs de Coaticook, vraisemblablement à cause d'une erreur d'aiguillage, puisque la ferme est située hors de leur territoire.

"Quand nous sommes arrivés, les flammes léchaient les parois de la maison et chauffaient une grosse bonbonne de gaz propane...", a raconté le directeur du service des incendies de Coaticook, André Lafaille.

"Notre première préoccupation a été d'ériger un périmètre de sécurité, avec l'aide de la police, autour de cette fameuse bonbonne. Et de s'arranger pour sécuriser les lieux en la refroidissant. On a en tête l'explosion de Warwick, ces dernières années, dans des cas comme celui-là...", a continué M. Lafaille.

Par la suite, les pompiers ont réussi à sauver la maison des flammes. Des matériaux de recouvrement ont ondulé sous l'effet de la chaleur.

L'appel d'urgence a été enregistré à 13h27 par le service des incendies de Coaticook, qui s'est pointé à la ferme 10 minutes plus tard.

"Je suis sorti dehors en début d'après-midi et j'ai constaté qu'il y avait plein de fumée dans la porcherie, explique Serge Madore. Un de mes premiers réflexes a été d'essayer de couper l'alimentation en propane, mais en vain..."

Une des hypothèses les plus plausibles, d'après les informations fournies par M. Lafaille, serait que la foudre soit tombée à l'arrière de la porcherie et ait été à l'origine du brasier.

"Il demeure trop tôt pour tirer des conclusion(s) par rapport à la cause de cette conflagration, a-t-il dit. Par contre, on peut mentionner que son origine n'apparaît pas suspecte."

"On a observé de gros éclairs dans la région en cours de matinée, a opiné le producteur Serge Madore. Chose certaine, moi, je n'ai réalisé aucun travail qui aurait pu déclencher le feu dans le bâtiment."

---

## CANICULE

### La canicule a augmenté les coûts des producteurs de porcs et de poulets

lundi 26 août 2002, 18 h 14 .

L'été 2002 aura été particulièrement éprouvant pour les producteurs de porcs et de poulets. La canicule a tué près de 3% de la production porcine et plus de 200 000 poulets dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches dans la première semaine de juillet.

#### Pertes de revenu

Selon Paul Rouillard de la Fédération des producteurs de porcs de Québec, il n'y a pas que les animaux morts qui représentent une perte de revenu. Les bêtes qui survivent mangent très peu et boivent beaucoup. La durée de croissance est prolongée, l'abattage est retardé, et les coûts de l'élevage sont plus élevés.

De son côté, le secrétaire général de l'abattoir de poulets Excel D'or de Saint-Anselme estime que le nombre d'animaux qui ont péri cet été est sans précédent.

#### Des solutions

Certains producteurs ont d'ailleurs pris des mesures afin de ne pas subir les conséquences de la deuxième vague de chaleur. Ils utilisent notamment des brumisateurs ou laissent tomber des gouttes d'eau froide sur l'animal.

Les producteurs qui ont subi des pertes importantes tentent maintenant de se regrouper afin de faire des réclamations.

---

## MEGAPORCHERIE

Porcherie à Murdochville: un projet énorme

mardi 12 novembre 2002, 16 h 23

Le président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, Clément Pouliot se montre étonné de l'envergure du projet de porcheries prévu à Murdochville.

Clément Pouliot estime qu'une production de 2 millions de porcs annuellement concentrée uniquement à Murdochville représenterait 30% de toute la production de porcs au Québec.

Selon Clément Pouliot, il s'agit plus d'un modèle américain de production. Ce type d'élevage ne fait pas partie des coutumes de production québécoise.

**M. Pouliot estime qu'il s'agit d'un projet énorme qui n'a pas son équivalent actuellement au Québec.**

Le projet de Murdochville initié par un promoteur de la région de Montréal est évalué à 700 millions de dollars et vise la création de 900 emplois sur 4 ans.

---

### CIGARETTE vs VIANDE

#### POURSUITE CONTRE IMPERIAL TOBACCO

Cyberpresse, 8 mai, 2003

Une action collective a été déposée, jeudi, contre le fabricant de cigarettes Imperial Tobacco du Canada devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique. Les plaignants accusent la société de tromper sciemment les consommateurs en leur laissant croire que les cigarettes dites "légères" ou "douces" sont moins nocives que les autres. Selon leur avocat, David Klein, il s'agit de la première plainte du genre déposée au Canada. L'ancien ministre de la Santé, Allan Rock, avait lancé un ultimatum aux cigarettiers, il y a deux ans, leur demandant de retirer de bon gré les adjectifs "légères" et "douces" des paquets de cigarettes.

### CHEPTELS ILLÉGAUX

Québec frappe les producteurs de porcs au noir

mardi 24 septembre 2002

Marc Saint-Pierre, Le Soleil, Québec

Depuis le début de l'année, huit des neuf porcheries visitées dans la région de Chaudière-Appalaches par des inspecteurs du ministère de l'Environnement abritaient des cheptels illégaux. Au total, en un peu plus d'un an et demi, 25

éleveurs, sur les 31 qui ont eu droit à une visite, ont été surpris avec un troupeau qui dépassait du tiers ce qu'ils sont autorisés à produire.

C'est le bilan qu'affiche la direction régionale de l'environnement. Son porte-parole, Christian Sasseville, insiste cependant sur le fait qu'il ne faut pas conclure que les dépassements sont généralisés. Si le pourcentage de « délinquants » est élevé, c'est que les inspecteurs ciblent leurs interventions.

Depuis janvier, les fonctionnaires ont tout de même trouvé des bêtes élevées illégalement dans 11 porcheries appartenant à huit producteurs. En moyenne, chaque bâtiment comptait 135 porcs à l'engrais de plus que ce que permettait le certificat d'autorisation. C'est 30 % au-delà de la production qui leur était allouée.

En 2001, le taux de succès de chasse des inspecteurs avait aussi été excellent. Au fil des 12 mois de l'année, 17 exploitations avaient été prises sur le fait à élever plus de porcs que permis. Dans 19 bâtiments de ces entreprises, les inspecteurs avaient constaté des dépassements se situant à 35 % du cheptel autorisé.

Les données du ministère confirment une situation bien connue dans la deuxième région agricole du Québec. Situation qui naguère a été dénoncée à divers niveaux régionaux et notamment par le vérificateur général du Québec. Qu'on pense au purin émanant des élevages au noir qui échappe aux contrôles, ceci dans une région où les surplus sont les plus importants du Québec. Une « place-porc », illégale ou pas, équivaut, sur une année, à deux mètres cubes de purin.

Pour l'heure, l'année n'étant pas terminée et ses inspecteurs continuant leurs visites, la direction régionale s'abstient de supputer une quelconque tendance en ce qui concerne les élevages illégaux.

De l'avis de Christian Sasseville, porte-parole de la direction de Sainte-Marie, il faut se garder de tirer des conclusions hâtives en comparant le nombre des entreprises visitées et celui des exploitations prises en défaut. « La direction régionale fait des vérifications ciblées. Ses inspecteurs n'interviennent pas à l'aveuglette », a-t-il prévenu.

Là-dessus, le président de l'UPA Kennedy, Mario Morin, lui-même exploitant d'une ferme porcine à Saint-Henri, est plutôt d'accord.

Le milieu agricole est une maison de verre, tout le monde sait ce que tout le monde fait et le ministère de l'Environnement connaît les contrevenants, a-t-il indiqué à l'occasion d'un entretien.

Et peut-être parce que tout se sait justement, il est en mesure d'avancer que la page des cheptels illégaux est maintenant tournée, ou presque.

« La majorité des illégaux se sont conformés. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, il y en a plusieurs qui ont choisi de discipliner leur production plutôt que de risquer une amende de 5000 \$, a-t-il observé.

« Un temps, tout le monde savait que le ministère ne surveillait rien. L'occasion fait le larron et certains en profitaient, et largement. Il y a quelques années, c'était un vrai problème. Depuis que le ministère a décidé de sortir, c'est en voie de se résorber », a-t-il ajouté.

De surcroît, les éleveurs pas trop scrupuleux ont vraisemblablement eu à subir la réprobation du milieu. « Si c'est illégal, il n'y a personne qui va approuver ces pratiques », a souligné M. Morin.

Son de cloche du même ordre à Honfleur, où le président du syndicat de l'UPA Centre-de-Bellechasse, Julien Bélanger, gestionnaire propriétaire d'un élevage porcin modèle, estime lui aussi que les interventions du ministère ont amené une résorption importante du phénomène.

Et le procès des éleveurs illégaux est fait. « S'il y a un problème environnemental à cause d'un cheptel illégal, c'est à l'éleveur de l'assumer. Nous autres à l'UPA, nous ne le défendrons pas, point final », a affirmé M. Bélanger.

Les poursuites et le suivi exercés par le ministère de l'Environnement, l'évolution des mentalités aussi, ont fait que « la situation s'est améliorée depuis deux ans », a estimé également Guy Lessard, président du Conseil régional de l'environnement (CRECA), qui porte aussi le chapeau du Comité multipartite sur la gestion des fumiers.

Pour lui, il est également clair que la formule du ministre Boisclair mettant en œuvre une approche ferme par ferme va éclaircir l'horizon en ce qui a trait aux élevages au noir.

La situation a effectivement évolué depuis le temps où le sujet était tabou, au Comité multipartite sur la gestion des fumiers notamment. « Le sujet était plutôt malaisé à aborder au Comité multipartite, parce que la majorité ne voulait pas en discuter », a rappelé Léonard Chabot, un ancien président de la Fédération Lotbinière-Mégantic de l'UPA et président du Comité multipartite. Il a précisé que les Beaucerons étaient peu enclins à discuter ce qui se passait chez eux.

Dans Chaudière-Appalaches, l'industrie porcine, c'est quelque 1,7 ou 1,8 million de porcs produits annuellement. En 2000, plus récente statistique disponible, cette industrie a généré des revenus à la ferme de 426,8 millions \$, de quoi accaparer le premier rang, devant la production laitière et ses 373,6 millions \$ de recettes.

L'industrie porcine, c'est aussi une des principales sources de pollution qui empoisonnent les rivières Chaudière et Etchemin.

---